

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Date :

Fonction :

Madame, Monsieur l'Inspecteur des Impôts,

Je me permets de vous informer de mon choix d'opter cette année pour la déduction de mes frais professionnels (montant réel) dans ma déclaration de revenus 2011.

Cette possibilité fait référence :

À la lettre signée le 15 février 1999 n° 99002172 par le Directeur de la législation fiscale.

À la lettre du 18 janvier 1999 par le Secrétaire d'état au budget précisant dans quelles conditions les Personnels Navigants de « l'Aviation Civile » ayant opté pour le régime des frais réels peuvent déduire leurs frais de déplacement en escale.

À l'instruction administrative du 30 décembre 1998 CF ; 5F-1-99 du bulletin officiel des impôts (pour les autres frais nécessaires à mon activité professionnelle).

Ci-joint vous trouverez une note concernant le détail de ma déclaration de revenu 2011 et de mes frais professionnels.

Tous les justificatifs sont, bien entendu, à votre disposition si vous souhaitez les consulter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'Inspecteur des Impôts, l'expression de ma considération distinguée.

Signature